

Chers parents,

Bientôt votre enfant va être scolarisé pour la première fois et la question se pose si vous avez également besoin d'un accueil et d'un encadrement parascolaire.

La période d'inscription à la Maison Relais pour l'année scolaire 2024/25 approche à grands pas. **Pour les parents dont les enfants sont inscrits à la crèche Kuebenascht**, nous allons fixer un échange personnel avec vous lors des mardis d'adaptation de vos enfants à la maison relais avec la crèche en juin 2024.

Pour les autres parents, nous vous invitons donc à contacter la maison relais au 2755-6852 (**à partir du 23 avril 2024**) ou par courriel : nathalie.thimmesch@croix-rouge.lu pour prendre rendez-vous entre le 29 avril et 3 mai 2024 afin de régler les modalités d'inscription, de vous familiariser avec notre concept et notre fonctionnement journalier.

Comme la fiche d'inscription n'est recevable qu'avec les pièces justificatives nécessaires, nous vous invitons à vous procurer déjà maintenant les pièces suivantes pour compléter l'inscription lors de votre passage à la maison relais :

- **Certificats de travail** des personnes investies du droit d'éducation attestant que vous occupez un emploi salarié et indiquant les heures de travail hebdomadaires
- **Attestation d'une inscription à l'ADEM**
- **Copie de la carte de la Sécurité Sociale de l'enfant**
- **Ordre de domiciliation** dûment rempli et signé (numéro de compte bancaire)
- **Copie de la carte de vaccination** de l'enfant. Les représentants légaux sont responsables de la mise à jour de la carte de vaccination. La Croix-Rouge luxembourgeoise ne fait pas de contrôle des vaccins. La collecte de cette donnée est ordonnée par la Division de l'inspection sanitaire du Ministère de la santé.
- Le cas échéant **certificat médical attestant les allergies** et/ou les intolérances ou PAI
- Le cas échéant **fiche avec les antécédents médicaux** (problèmes cardiaques, épilepsie, asthme, diabète, etc.) ou PAI
- Le cas échéant **copie du jugement/référé** de droit d'éducation

Une réponse définitive relative à l'inscription de votre enfant vous parviendra jusqu'à **fin juillet 2024**.

Pour toutes informations supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter au numéro 2755-6852.

Veuillez agréer, chers parents, l'expression de nos meilleures salutations.

Nathalie Thimmesch-Wagner
Responsable de la MR „Bei de Kueben“